

REVÊTEMENT EXTÉRIEUR EN MAT DE FIBRE DE VERRE DE MARQUE CGC SECUROCK^{MD} ULTRALÉGER



Revêtement extérieur de poids léger à haute performance pour une protection garantie contre les intempéries

- Le revêtement extérieur en mat de fibre de verre de 12,7 mm (1/2 po) et 15,9 mm (5/8 po) Firecode^{MD} X le plus léger disponible – jusqu'à 15 % plus léger que les autres revêtements en mat de fibre de verre
- Mat de revêtement en fibre de verre enduit amélioré pour maximiser la couverture des pare-vapeur étanches à l'air
- Noyau de gypse traité ainsi que la face et l'endos en fibre de verre qui offrent une résistance à l'eau exceptionnelle
- Se marque et se casse facilement pour permettre une installation rapide
- Convient à la plupart des systèmes extérieurs lorsque le fabricant du parement extérieur le précise
- Conforme ou supérieur aux exigences de la norme C1177 de l'ASTM

DESCRIPTION

Le revêtement extérieur en mat de fibre de verre de 12,7 mm (1/2 po) et 15,9 mm (5/8 po) de marque CGC Securock^{MD} UltraLéger est un panneau au poids léger, incombustible, résistant à l'humidité et aux moisissures et conçu pour être utilisé sous les parements extérieurs au lieu des produits de revêtement en gypse ordinaires habituellement utilisés. Ils ont été conçus pour offrir les mêmes caractéristiques de robustesse et de rendement que les panneaux standard de revêtement en mat de fibre de verre CGC Securock tout en étant beaucoup plus légers. Les applications peuvent comprendre par exemple les parements de brique, les systèmes d'isolation et de finition pour l'extérieur (EIFS), les planches à clin, les parements de bardeaux, les parements de bardeaux de fente et le stuc classique. Ces panneaux de 15,9 mm (5/8 po) Firecode^{MD} X sont homologués ULC et classés cUL en matière de résistance au feu et peuvent être utilisés dans tout assemblage ULC et cUL où des panneaux de Type USGX sont répertoriés.

AVANTAGES

Poids léger : Noyau de gypse repensé, léger et très résistant.

Résistance aux moisissures : Résistance élevée aux moisissures et au mildiou – Résultat parfait de 10 selon la norme D3273 de l'ASTM. Voir page 3, résistance à l'humidité et aux moisissures.

Résistant à l'eau : La surface du revêtement en mat de fibre de verre est résistant à la pénétration de l'eau.

Installation rapide à sec : Se marque et se casse rapidement, aucun outil spécial ou aucun sciage requis; fixation rapide à l'aide de vis ou de clous.

Exposition : Peut être exposé aux intempéries jusqu'à 12 mois après l'installation.

Rendement garanti : Le revêtement extérieur en mat de fibre de verre CGC Securock UltraLéger comporte une garantie de cinq ans contre les défauts de fabrication et une garantie de 12 mois pour l'exposition aux intempéries.

RESTRICTIONS

1. Ne doit pas être utilisé comme fond de clouage pour le parement extérieur.
2. Les exigences particulières relatives à l'espacement des éléments d'ossature et à l'espacement des fixations ainsi que les précisions ayant trait aux fixations, permettant de fournir la résistance requise à la charge latérale due au vent, relèvent du designer professionnel. (Se reporter aux pages suivantes pour obtenir les données et spécifications techniques.)
3. Résiste aux intempéries, mais n'est pas conçu pour être exposé de façon permanente à l'eau. Le protéger ainsi que tous les matériaux similaires des effets de l'érosion de l'eau qui s'écoule. Si des conditions climatiques extrêmes sont possibles, le designer professionnel devra envisager de recommander que les joints des panneaux soient traités ou qu'une membrane résistante aux intempéries soit installée.

**RESTRICTIONS
(SUITE)**

4. Emploi déconseillé pour le collage sur des surfaces de maçonnerie. Utiliser de la fourrure ou des éléments d'ossature.
5. L'espacement maximal des montants est de 610 mm (24 po) c. à c.
6. N'est pas conçu pour être utilisé comme surface finie.
7. N'est pas adapté à la pose de carreaux.

DONNÉES D'ESSAIS

	Revêtement extérieur en mat de fibre de verre de marque CGC Securock [™] UltraLéger Firecode [™] X (Type UL USGX) de 15,9 mm (5/8 po)	Revêtement extérieur en mat de fibre de verre CGC Securock UltraLéger de 12,7 mm (1/2 po)
Dilatation linéaire avec variations d'humidité, mm/mm % HR (po/po % HR)	6,25 x 10 ⁻⁶	6,25 x 10 ⁻⁶
Coefficient de dilatation thermique, mm/mm/°C (po/po/°F)	8,5 x 10 ⁻⁶	8,5 x 10 ⁻⁶
Résistance à la flexion, parallèle, N (lbf)	> 444 (100)	> 356 (80)
Résistance à la flexion, perpendiculaire, N (lbf)	>787 (177)	>592 (133)
Valeur R, m ² ·k·W (°F · pi ² ·°F·h/BTU)	0,09 (0,50)	0,07 (0,40)
Combustibilité conformément à la norme CAN/ULC-S114 (norme E136 de l'ASTM)	Incombustible	Incombustible
Type X, comme défini dans les normes C1396 et C1177 de l'ASTM lors d'essais menés selon la norme CAN/ULC S101	Oui	Non
ASTM D3273	10/10	10/10
Perméance, perm	1609 (28)	1693 (29)
Caractéristiques de combustion de surface (selon la norme E84 de l'ASTM ou la norme CAN/ULC-S102) : propagation des flammes et dégagement de fumée	0/0	0/0
Fléchissement à l'humidité, mm (po)	< 3 (1/8)	< 6 (1/4)
Rayon de cintrage (sec)', m (pi)	2,7 (9)	2,7 (9)
Adhérence par traction pour la colle à base de ciment et à base d'acrylique conformément à la norme C297 de l'ASTM kPa (lb/pi ²)	> 103 (15)	> 103 (15)

Remarque :

1. En raison de la variabilité des conditions ambiantes de chaque installation, l'espacement des éléments d'ossature et des fixations des murs courbés doit être réduit à mesure que le rayon approche la valeur minimale admissible. Au rayon minimal, il est recommandé d'utiliser un espacement des éléments d'ossature et des fixations de 152 mm (6 po) c. à c.

Charge uniforme admissible due au vent en kPa (lb/pi²) pour les panneaux de 15,9 mm (5/8 po) d'épaisseur

Espacement des éléments d'ossature	305 mm (12 po)			406 mm (16 po)			610 mm (24 po)		
	102 (4)	152 (6)	203 (8)	102 (4)	152 (6)	203 (8)	102 (4)	152 (6)	203 (8)
Pression admissible	5,12 (107)	3,2 (67)	2,4 (50)	3,6 (75)	2,4 (50)	1,8 (38)	1,6 (34)	1,3 (27)	1,1 (24)

Charge uniforme admissible due au vent en kPa (lb/pi²) pour les panneaux de 12,7 mm (1/2 po) d'épaisseur

Espacement des éléments d'ossature	305 mm (12 po)			406 mm (16 po)			610 mm (24 po)		
	102 (4)	152 (6)	203 (8)	102 (4)	152 (6)	203 (8)	102 (4)	152 (6)	203 (8)
Pression admissible	3,6 (75)	2,2 (46)	1,6 (34)	2,4 (51)	1,6 (34)	1,2 (26)	1,2 (26)	0,91 (19)	0,77 (16)

Remarques : Données s'appliquant aux ossatures de bois et d'acier. Les valeurs figurant dans ce tableau sont déterminées à partir des essais menés conformément à la norme E330 de l'ASTM et désignent la capacité du revêtement à résister aux défaillances liées à la flexion ou à l'arrachement des fixations avec un facteur de sécurité de 3,0. Ces capacités sont définies en fonction d'un diamètre des têtes de fixation minimal de 8 mm (0,325 po) (vis à tête évasée n° 6). La résistance à l'arrachement des fixations des éléments d'ossature varie selon plusieurs facteurs, notamment le type de fixation, la longueur des fixations et les propriétés de l'ossature. La prescription des fixations relève du designer du projet. Les directives du fabricant sont mentionnées ci-dessous. Ces capacités impliquent le support permanent de chaque rebord du montant sur toute la longueur du panneau de revêtement. Les pressions admissibles sont basées sur la limite de flexion maximale de L/360. Consulter le représentant de CGC Inc. pour les limites de flexion supérieures. Les valeurs de pression admissibles sont valables pour des charges dues au vent de courte durée. Le design de l'ossature ne dépend pas de ces valeurs. Les capacités nominales des assemblages construits avec des fixations enfoncées à l'aide d'outils pneumatiques dépassent la portée de la présente fiche de renseignements.

DONNÉES SUR LE PRODUIT

	Revêtement extérieur en mat de fibre de verre CGC Securock UltraLéger Firecode X (Type UL USGX) de 15,9 mm (5/8 po)	Revêtement extérieur en mat de fibre de verre CGC Securock UltraLéger de 12,7 mm (1/2 po)
Épaisseur	15,9 mm (5/8 po)	12,7 mm (1/2 po)
Longueurs²	2 438 mm (8 pi)	2 438 mm (8 pi)
Largeur	1 219 mm (4 pi)	1 219 mm (4 pi)
Poids³, valeur nominale	10,7 kg/m ² (2,2 lb/pi ²)	8,3 kg/m ² (1,7 lb/pi ²)
Bords	Carré	Carré

Remarques :

2. D'autres tailles sont disponibles sur commande. Vérifiez la disponibilité auprès de votre représentant local de CGC.
3. Représente un poids approximatif pour la conception et l'expédition. Pour connaître le poids spécifique du produit dans votre région, contactez votre représentant local de CGC ou appelez le centre de service à la clientèle au 800.387.2690.

RÉSISTANCE À L'HUMIDITÉ ET AUX MOISSURES

Le revêtement extérieur en mat de fibre de verre CGC Securock UltraLéger résiste à l'humidité et aux moisissures et est conforme à la norme C1177 de l'ASTM en matière de résistance à l'eau. Au cours d'essais de laboratoire indépendants menés au moment de sa fabrication, le revêtement extérieur en mat de fibre de verre CGC Securock UltraLéger a obtenu un résultat de 10 selon la norme D3273 de l'ASTM, intitulée *Standard Test Method for Resistance to Growth of Mold on the Surface of Interior Coatings in an Environmental Chamber*.

Il se peut que cet essai de laboratoire selon l'ASTM ne soit pas une indication précise de la résistance aux moisissures des matériaux de construction en situation réelle. En présence de conditions inadéquates pendant l'entreposage et l'installation ou après la fin des travaux, tout matériau peut être envahi par des moisissures. Pour résoudre ce problème, la méthode la plus efficace et la moins coûteuse consiste à protéger les matériaux de construction de l'exposition à l'eau au cours de leur entreposage, de leur installation et une fois les travaux terminés. Cela est possible grâce à un design et à des pratiques de construction efficaces.

FIXATION AUX MURS À MONTANTS DE BOIS POUR LA RÉSISTANCE AU GAUCHISSEMENT

Le revêtement extérieur en mat de fibre de verre de 12,7 mm (1/2 po) CGC Securock UltraLéger offre une résistance au gauchissement admissible de 182 kg/m (122 lb par pied linéaire) une fois posé sur des murs à montants de bois espacés de 406 mm (16 po) c. à c. max. La pose nécessite l'utilisation de clous : calibre 11, tête de 11 mm (7/16 po) de diamètre, 38 mm (1 1/2 po) de longueur, clous à toiture galvanisés à chaud ou vis à tête évasée résistants à la corrosion n° 6, de 32 mm (1 1/4 po) de longueur.

Le revêtement extérieur en mat de fibre de verre de 15,9 mm (5/8 po) CGC Securock UltraLéger Firecode X offre une résistance au gauchissement admissible de 205 kg/m (138 lb par pied linéaire) une fois posé sur des murs à montants de bois espacés de 610 mm (24 po) c. à c. max. La pose nécessite l'utilisation de clous : calibre 11, tête de 11 mm (7/16 po) de diamètre, 44 mm (1 3/4 po) de longueur, clous à toiture galvanisés à chaud ou vis à tête évasée résistants à la corrosion n° 6, de 41 mm (1 5/8 po) de longueur.

Les panneaux de revêtement extérieur en mat de fibre de verre CGC Securock UltraLégers doivent être posés solidement sur l'ossature murale, le bord long des panneaux étant parallèles à l'ossature et tous les bords s'appuyant sur des éléments d'ossature. Les capacités nominales de l'assemblage reposent sur un espacement maximal des fixations de 102 mm (4 po) c. à c. sur le périmètre des panneaux de revêtement et de 203 mm (8 po) c. à c. le long des éléments d'ossature intermédiaires. Le rapport maximal entre la hauteur et la longueur ne doit pas être supérieur à 1,5:1 pour que la structure puisse être considérée comme une section de mur travaillant en cisaillement. Les montants et les plaques doivent être ancrés pour résister aux forces. Les murs travaillant en cisaillement comportant un revêtement extérieur en mat de fibre de verre CGC Securock UltraLéger ne doivent pas servir à résister à des contraintes imposées par les murs de maçonnerie ou les murs en béton. Les capacités nominales des assemblages construits avec des fixations enfoncées à l'aide d'outils pneumatiques dépassent la portée de la présente fiche de renseignements.

Remarque : Il se peut que les exigences des codes locaux limitent les valeurs de résistance au gauchissement à une charge prescrite. S'informer auprès de l'autorité compétente pour connaître les limites applicables pour la conception d'assemblages tenant compte de la résistance au gauchissement.

INSTALLATION

Le revêtement extérieur en mat de fibre de verre CGC Securock UltraLéger doit être posé conformément à la documentation de CGC, *au Guide d'installation du revêtement extérieur en mat de fibre de verre de CGC Securock (FWB2451)*, *au document GA-253 intitulé Application of Gypsum Sheathing de la Gypsum Association et à la norme C1280 de l'ASTM intitulée Standard Specification for Application for Application of Gypsum Panel Products for Use as Sheathing*. Si des conditions climatiques extrêmes sont possibles, le designer professionnel devra envisager de recommander que les joints des panneaux soient traités ou qu'une membrane résistante aux intempéries soit installée.

Évitez les conditions pendant la construction qui entraînent une charge d'humidité excessive dans le bâtiment. Une humidité élevée par temps froid peut provoquer de la condensation sur les murs extérieurs en particulier lorsque les murs ne sont pas isolés. L'utilisation de systèmes de chauffage à air pulsé, la maçonnerie humide, le béton coulé et les matériaux de finition qui, lorsqu'ils ne sont pas correctement ventilés, introduisent de grands volumes de vapeur d'eau dans le bâtiment, peuvent provoquer de la condensation dans les matériaux de construction. Utilisez une ventilation et une déshumidification mécanique pour réduire les niveaux d'humidité au-dessous du point de rosée de l'air extérieur. Les dommages résultant d'une gestion insuffisante de l'humidité intérieure pendant la construction ne sont pas de la responsabilité de USG / CGC.

À chaque étape du processus de construction, il est essentiel de minimiser l'exposition à l'humidité pour optimiser les performances de l'assemblage fini. Reportez-vous à la Gypsum Association pour plus d'information. <https://www.gypsum.org/>

SPÉCIFICATIONS/PARTIE 1 : GÉNÉRALITÉS

1.1 PORTÉE

1.2 LIVRAISON ET ENTREPOSAGE DES MATÉRIAUX

Spécifier conformément aux conditions du projet.

Tous les matériaux doivent être livrés dans leur emballage d'origine et entreposés dans un local clos assurant la protection contre les dommages et l'exposition aux intempéries. Les matériaux endommagés doivent être retirés des lieux. Avant l'installation, les panneaux doivent être empilés à plat, sous réserve des directives éventuelles de l'entrepreneur responsable de la sécurité de l'emplacement, afin d'éviter toute charge excédentaire de la structure ou tout risque de trébuchement, et doivent être protégés contre les intempéries.

Avertissement : Entreposer tous les panneaux de revêtement extérieur en mat de fibre de verre CGC Securock UltraLégers à plat. Les panneaux sont lourds et peuvent tomber, risquant ainsi de causer des blessures graves ou mortelles. Ne pas les déplacer sans autorisation. Les panneaux de 3,66 m (12 pi) seront expédiés en unités regroupées. Pour assurer la sécurité et le rendement du produit, l'utilisation d'un chariot élévateur à fourche avec un espacement minimum de 900 mm (35 po) entre les fourches lors du déplacement des unités regroupées est recommandée. Garder les bandes de nylon sur pour chaque opération de levage jusqu'au déplacement des panneaux individuels.

PARTIE 2 : PRODUITS

- A. Revêtement extérieur en mat de fibre de verre CGC Securock UltraLéger – 12,7 mm (1/2 po) 15,9 mm (5/8 po) d'épaisseur x 1 220 mm (48 po) de largeur x 2 440 mm – 3 050 mm (8 pi – 10 pi) de longueur avec des bords droits.
- B. Clous – 38 mm (1 1/2 po) ou 44 mm (1 3/4 po), clous à toiture galvanisés à chaud de calibre 11, tête de 11 mm (7/16 po) de diamètre (au minimum).
- C. Vis – 32 mm (1 1/4 po) et 41 mm (1 5/8 po), fixations anticorrosion à tête évasée n° 6. Si des membranes étanches en feuilles ou des membranes auto-adhérentes sont placées sur le revêtement, la résistance à la corrosion doit être égale ou supérieure à un enduit galvanisé à chaud composé de 460 g de zinc par mètre carré (1,5 once de zinc par pied carré) de surface. Si des pare-vapeur étanches à l'air à application fluide ou liquide sont utilisés ou si une membrane étanche qui n'est pas en feuille est placée sur le revêtement, les vis doivent avoir une résistance à la corrosion supérieure à 48 heures conformément à la norme B117 de l'ASTM. Des fixations en acier inoxydable doivent être utilisées dans les régions côtières ou en milieux agressifs. Se reporter au code du bâtiment pour connaître les autres exigences.

PARTIE 3 : EXÉCUTION

3.1 MURS – REVÊTEMENT

- A. Appliquer des pare-vapeur et des solins conformément aux exigences applicables du code local du bâtiment et aux recommandations du fabricant du parement extérieur, selon ce qui est plus rigoureux.
- B. L'espacement maximal des fixations posées sur des surfaces verticales est de 203 mm (8 po) c. à c., à moins qu'il soit limité par des restrictions de charge due au vent ou les exigences de résistance au gauchissement de montant de bois énoncées dans la section Données sur le produit.
- C. L'espacement maximal des montants est de 610 mm (24 po) c. à c.
- D. Le revêtement doit être complètement sec avant d'installer les membranes contre la glace et l'eau auto-adhérentes et collées ainsi que le ruban à joints. Si on ne respecte pas cette directive, l'adhérence au revêtement risque d'être insuffisante.
- E. Placer le côté portant l'étiquette « CGC Securock^{MD} » vers l'extérieur. Bien ajuster les extrémités et les bords sans les forcer.
- F. Les fixations doivent être enfoncées à ras de la surface du panneau dans l'ossature, sans trop les enfoncer pour ne pas briser le mat de fibre de verre.
- G. Sauf indication contraire, le revêtement extérieur en mat de fibre de verre CGC Securock UltraLéger peut être posé perpendiculairement ou parallèlement à l'ossature en bois ou en acier.

3.2 SOFFITES – POSE DU REVÊTEMENT

L'espacement maximal des éléments d'ossature pour les soffites est de 406 mm (16 po) c. à c. pour une pose parallèle aux solives et de 610 mm (24 po) c. à c. pour une pose perpendiculaire aux solives. L'espacement maximal des fixations posées sur des surfaces horizontales (soffites) est de 203 mm (8 po) c. à c.

3.3 JOINTS DE DILATATION

Les joints de dilatation doivent être posés sur les joints de dilatation du bâtiment. Le designer professionnel doit préciser l'emplacement et la conception de ces joints de dilatation.

3.4 CONSTRUCTION À INDICE DE RÉSISTANCE AU FEU OU AU CISAILLEMENT

Il peut exister des exigences supplémentaires en matière d'exécution pour les constructions à indice de résistance au feu ou au cisaillement, conformément au code local du bâtiment ou dans les *répertoires sur la résistance au feu des ULC/UL*.

3.5 MEMBRANES RÉSISTANTES AUX INTEMPÉRIES

Aucune membrane résistante aux intempéries n'est nécessaire aux fins de la garantie contre l'exposition. Cependant, le code local du bâtiment ou les spécifications relatives au système de parement peuvent l'exiger.

3.6 POSE DE PAREMENTS EXTÉRIEURS

Consulter le fabricant des parements extérieurs pour connaître les directives d'installation.

3.7 SYSTÈME D'ISOLATION ET DE FINITION POUR L'EXTÉRIEUR (EIFS)

Comme cela est le cas pour d'autres systèmes de parement, le système d'isolation et de finition pour l'extérieur (EIFS) est vulnérable à l'humidité qui s'infiltré par les ouvertures dans les parois comme les fenêtres, les portes, les fixations du platelage et les vides pour les canalisations et aux intersections du toit et des murs. Les fabricants exigent maintenant l'utilisation d'une membrane étanche pour la plupart des systèmes d'isolation et de finition pour l'extérieur (EIFS) commerciaux et résidentiels afin d'assurer une protection supplémentaire contre l'humidité qui pénètre dans la paroi. De plus, les fabricants de fenêtres, de portes, de solins et de produits d'étanchéité fournissent des directives pour l'installation et l'entretien appropriés de leurs produits.

- EIMA (EIFS Industry Members Association), www.eima.com. Ce site Web offre des renseignements détaillés sur l'installation appropriée des systèmes d'isolation et de finition pour l'extérieur (EIFS), des produits d'étanchéité, des solins, concernant la fixation appropriée des systèmes d'isolation et de finition pour l'extérieur aux substrats et concernant l'inspection, l'entretien et la réparation des parements des systèmes d'isolation et de finition pour l'extérieur.
- Norme E2112 de l'ASTM, *Standard Practice for Installation of Exterior Windows, Doors and Skylights*
- Norme C1481 de l'ASTM, *Standard Guide for Use of Joint Sealants with EIFS*
- ASTM C1397, *Standard Practice for Application of Class PB EIFS*
- AWCI (Association of Wall and Ceiling Industry) offers EIFS Education and Certification Programs for EIFS applicators and also for building officials, inspectors and design professionals. Les noms des entrepreneurs dont les membres du personnel ont terminé avec succès la formation portant sur les systèmes d'isolation et de finition pour l'extérieur (EIFS) figurent dans le « EIFS Smart Construction National Registry » de l'AWCI. Consulter le site www.awci.org.

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

Consulter le site cgcinc.com pour les renseignements à jour sur le produit.

AVERTISSEMENT

La poussière contient de la silice cristalline. L'inhalation prolongée et répétée de poussière de silice cristalline peut provoquer des maladies respiratoires chroniques et le cancer. Pour couper les panneaux à l'aide d'un outil électrique, utiliser une scie à l'eau ou munie d'un aspirateur afin de réduire le dégagement de poussière. La poussière peut irriter les yeux, la peau et les voies respiratoires. Un contact avec le produit peut causer de graves brûlures chimiques. Se protéger les yeux et la peau, et porter un masque respiratoire. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau pendant 30 minutes. En cas d'ingestion, appeler un médecin. Pour plus d'information, appeler la sécurité des produits au 1-800-507-8899 ou consulter la fiche signalétique sur le site cgcinc.com. **GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.**

MARQUES DE COMMERCE

© 2019 CGC UNE SOCIÉTÉ DE USG ou ses sociétés affiliées. Tous droits réservés. Les marques de commerce CGC, FIRECODE, SECUROCK, C'EST VOTRE MONDE. BÂTISSEZ-LE., le logo CGC, les éléments de design et les couleurs ainsi que les marques connexes sont la propriété de la société USG Corporation ou de ses sociétés affiliées.

REMARQUE

Les produits décrits dans le présent document peuvent ne pas être offerts dans toutes les régions. Les renseignements contenus dans le présent document peuvent être modifiés sans préavis. CGC Inc. n'assume aucune responsabilité en ce qui a trait aux erreurs pouvant avoir été commises par inadvertance dans le présent document. Renseignez-vous auprès de votre représentant ou bureau local des ventes de CGC Inc.

AVIS

Nous ne sommes pas responsables des dommages accidentels ou indirects résultant des circonstances, ni des frais issus, directement ou indirectement, de la mauvaise utilisation ou de la pose des marchandises non conforme aux instructions et aux devis courants imprimés du fournisseur. Notre responsabilité se limite expressément au remplacement des produits défectueux. Toute réclamation à ce sujet sera réputée caduque à moins d'être faite par écrit dans les trente (30) jours suivant la date où le défaut aurait raisonnablement dû être découvert.

LA SÉCURITÉ D'ABORD!

Appliquer les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité pendant la manutention et l'installation de tous les produits et systèmes. Prendre les précautions nécessaires et porter l'équipement de protection individuel correspondant à la situation. Lire les fiches signalétiques et les documents qui se rapportent aux produits avant l'établissement du devis ou l'installation.

1.800.387.2690
cgcinc.com

Fabriqué par :
CGC Inc.
350 Burnhamthorpe Rd W, 5th Floor
Mississauga, ON L5B 3J1

FWB2862-CAN-FRE/5-19
© 2019 CGC Inc.
Tous droits réservés.
Imprimé au Canada

CGC 
C'EST VOTRE MONDE. BÂTISSEZ-LE.™